



PV de l'AG statutaire d'ITECO du 31 mai 2018

- *Présents* : Guy Bajoit, Joris De Beer, Antonio de la Fuente, Yves Gobert, Bienvenu N'siona, Seydou Sarr, Dani Van Der Steen et Veronique Wemaere.
- *Procurations de* : Christophe Dubois, Sylvie Louant, Hélène Ryckmans, Vincent Stevaux, Jacques Valentin et Etienne Van Parys.
- *Introduction* par le président, pour qui c'est la première AG statutaire après son élection en septembre 2017. Seydou Sarr rappelle que la composition actuelle du CA, avec trois administrateurs, ce qui représente le minimum prévu par les statuts, nous impose d'impulser une nouvelle dynamique, afin d'encourager l'adhésion de nouveaux membres. Tout comme il pourrait être utile de se rapprocher des membres sympathisants de l'AG.
- *Le PV de l'AG de juin 2017* est approuvé sans remarques.
- *Retour sur l'AG thématique* du mois de février sur la création d'un label associatif. La discussion tourne autour de la privation imposée aux ONG par la voie d'une bureaucratisation croissante et des groupes de travail qui se sont formés pour tenter de contrer cette direction.

En ce qui concerne la création du label association sur la qualité, l'équipe d'ITECO pourrait faire une proposition dans le cadre de la recherche-action en cours.

- *Rapport d'activités 2017* : Vue d'ensemble sur le bilan, les leçons de l'année. Réponses à des questions sur l'aspect genre et interculturalité lors des activités, notamment et à la nouveauté qui constitue l'arrivée de Frères des hommes au locaux d'ITECO. A la question du président quant au degré de satisfaction des travailleurs, la réponse est oui dans l'ensemble, avec un accent particulier sur le bonne entente au sein de l'équipe.
- *Rapport financier*, présentation et explications du budget et réponses aux questions. L'AG approuve les comptes de 2017 et le budget 2018 et donne décharge aux administrateurs.
- *Divers*
 - Julia Petri, nouveau membre de l'AG, accueillie à l'unanimité des votes.
 - Les membres sympathisants peuvent devenir membres effectifs si après avoir participé à deux AG en font la demande. C'est le cas d'Alphonse Kossi qui peut devenir membre effectif à la prochaine AG statutaire avec l'accord de celle-ci.
 - Rappel à tous de l'importance de présenter ITECO comme un ensemble de ses instances —AG-CA-équipe devant tous les partenaires et les publics.